

COMMUNIQUE

CONFERENCE SUR LE FINANCEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT : L'INFRASTRUCTURE POUR LA CROISSANCE – LE DEFI ENERGETIQUE

1. Nous, Ministres Africains de l'Energie et des Finances, partenaires au développement, institutions financières internationales et régionales pour le développement, organismes des Nations Unies, Secrétaire d'Etat Allemand Chargé de la coopération économique et du développement, (Représentant de la Présidence du G8 et de l'UE) et représentants de la société civile, nous sommes réunis à Accra au Ghana les 30 et 31 mai 2007 pour la seconde conférence sur le financement du développement abritée par le gouvernement ghanéen. La conférence a été organisée en collaboration avec le Groupe de la Banque Africaine pour le Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) sous le thème « **l'Infrastructure pour la croissance : le défi énergétique** ». La conférence a fait le bilan des progrès réalisés au titre des engagements pris aux réunions d'Abuja, de Singapour et de Maputo mais s'est focalisée, en particulier, sur les options viables pour subvenir aux besoins du secteur énergétique et les moyens de contribuer à la croissance de ce secteur et à la réduction de la pauvreté en Afrique.
2. Les discours d'accueil ont été faits par les personnalités suivantes : l'Honorable Kwadwo Baah Wiredu, Ministre des Finances et de la Planification Economique du Ghana, l'Honorable Joseph Adda, Ministre de l'Energie du Ghana, le Dr Mandla Gantsho, Vice Président de la BAD, chargé de l'Infrastructure, du Secteur Privé et de l'Intégration Régionale, M. Abdoulie Janneh, Sous Secrétaire Général des Nations Unies et Secrétaire Exécutif de la CEA.
3. Nous exprimons nos remerciements à l'Honorable J.H Mensah, Président de la Commission de la Planification du Développement National, pour son discours programme dans lequel il a souligné que l'accroissement de la productivité est un préalable à l'amélioration du niveau de vie et à l'éradication de la pauvreté. Nous avons pris note l'appel qu'il a lancé à l'endroit des pays africains pour qu'ils profitent des opportunités qu'offrent les engagements de Gleanegles.
4. Nous avons noté avec préoccupation qu'en dehors de l'allègement de la dette les flux d'Aide Publique au Développement (APD) n'évoluent pas. Cependant, les pays africains ont recours aux flux croissants provenant des créditeurs émergents pour financer les besoins pressants de développement. Pour aborder ces problèmes cruciaux dans le secteur énergétique et réaliser les

OMD, nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'avoir accès à une grande variété de sources de financement, y compris les fonds non concessionnels.

5. Nous avons pris acte des défis qui confrontent les états fragiles et les états émergeant des conflits ainsi que de la nécessité de répondre avec urgence à leurs besoins de financement.
6. Nous reconnaissons l'importance des systèmes transparentes et efficaces de gestion des fonds publics pour relever les défis d'infrastructure et à cet effet nous réitérons les engagements pris à Abuja afin de mettre sur pied ces systèmes. Nous prenons acte du Plan d'Action du G8 sur la Bonne Gouvernance Financière en Afrique présenté à cette conférence.
7. Concernant le financement de l'infrastructure énergétique pour la croissance, nous avons discuté plusieurs questions importantes, notamment : (a) les options de financement des grands besoins d'infrastructure énergétique sans pour autant augmenter le fardeau de la dette ; (b) la nécessité de gérer le changement climatique et son impact sur notre capacité à produire de l'énergie et atteindre les OMD ; (c) l'importance de l'intégration régionale dans la promotion du commerce transfrontalier de l'énergie ; (d) la promotion de la mise en commun des ressources énergétiques ; (e) la nécessité d'intégrer les politiques énergétiques aux stratégies nationales de développement et d'aborder la question des allocations budgétaires inadéquates au secteur énergétique ; (f) la nécessité de la cohérence dans la mise en œuvre des engagements de Gleneagles afin de réduire le coût de transaction relatifs à l'octroi de l'aide ; (g) La nécessité d'une harmonisation tant au niveau des pays africains qu'au niveau des partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement en ce qui concerne l'octroi de l'aide ; (h) la nécessité d'adopter une approche globale au développement du capital humain.

Bilan

8. Nous avons fait le bilan des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'action adopté lors de la première conférence sur le financement du développement tenue à Abuja au Nigeria en 2006. Nous nous félicitons des progrès réalisés au cours de ces dernières années dans le domaine de l'allègement de la dette et nous lançons un appel urgent à nos partenaires au développement pour qu'ils tiennent les engagements pris en faveur de la région tels qu'ils se reflètent dans le Consensus de Monterrey, le Plan d'Action du G8 pour l'Afrique, la Déclaration de Paris, le Sommet de Gleneagles, les Résultats du Sommet Mondial de 2005. Nous louons les efforts consentis par les

pays membres pour mettre au point leur plan décennal chiffré sur l'Education et des cadres macroéconomiques ambitieux en vue de la réalisation des OMD. Cependant, nous regrettons que l'imprévisibilité du déboursement de l'APD constitue une entrave à la mise en œuvre de ces plans. Les progrès au niveau de la réforme de l'architecture de l'aide demeurent très lents bien qu'il y ait eu une amélioration remarquable dans la composition de l'aide.

Le défi énergétique

9. Nous avons noté que les pays africains ont besoin d'une croissance économique durable afin accroître la probabilité de réaliser les OMD d'ici l'an 2015. Cependant la crise énergétique freine les efforts. L'Afrique doit rechercher de manière vigoureuse des solutions aux problèmes d'infrastructure surtout celle de l'énergie en vue de maintenir et d'accélérer sa croissance économique. Les approvisionnements inadéquats en énergie réduisent la productivité et mettent en péril la compétitivité et aggravent l'inégalité des sexes et menacent la réalisation des objectifs convenus sur le plan international, y compris les OMD et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Pour un grand nombre de pays, des actions indépendantes sur le plan international ne pourront pas combler l'écart énergétique en raison du coût élevé des investissements dans le secteur énergétique et de la répartition inégale des ressources énergétiques. A ces coûts d'investissement, s'ajoutent la flambée des prix d pétroles, le cadre de réglementation faible, des politiques inefficaces de détermination des tarifs, des capacités institutionnelles faibles et un environnement défavorable à la participation du secteur privé au développement du secteur énergétique. Par conséquent, pour assurer une exploitation judicieuse des ressources hydroélectriques, de gaz naturel et d'autres ressources, il faudra renforcer l'intégration régionale et développer des infrastructures énergétiques régionales.
10. Nous nous félicitons des communications sur : « La nécessité des investissements privés dans le secteur énergétique en Afrique ; « Relever les défis de financement en Afrique : le rôle du secteur privé et les fondements de la politique énergétique au Ghana ». Nous réaffirmons la nécessité d'une participation accrue du secteur privé au développement du secteur énergétique en Afrique.
11. Pour relever ce double défi, d'accroître l'accès à l'énergie pour les pauvres tout en assurant un bon fonctionnement des infrastructures énergétiques existantes, nous nous engageons à réaliser des résultats concrets dans les domaines suivants :

Actions pour les gouvernements :

Action nationales

- a) Renforcer les cadres de planification en vue de prendre en compte les besoins énergétiques pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté et intégrer l'énergie dans les stratégies nationales et sectorielles de développement ;
- b) Mobiliser les ressources internes à travers de nouveaux instruments de financement en développant des mécanismes appropriés de détermination des tarifs et de paiement et en créant des opportunités d'investissement pour les investisseurs locaux. ;
- c) Encourager les consommateurs à utiliser l'énergie de manière efficace à travers, la détermination des tarifs, des avantages fiscaux et des programmes de sensibilisation du public.
- d) Promouvoir l'usage des ressources énergétiques locales en vue de créer un environnement favorable à la sécurité énergétique et à la création des emplois
- e) Entreprendre la réforme de la réglementation du secteur de l'énergie en vue de créer un environnement propice à la participation du secteur privé ;
- f) Un programme accéléré de renforcement des capacités est d'une importance capital pour réduire l'écart énergétique et infrastructurel. A cet effet, nous nous efforcerons d'accroître le financement de l'éducation à tous les niveaux, y compris l'éducation professionnelle, la coopération scientifique dans le domaine énergétique parmi nos pays et avec nos partenaires. Nous encourageons les organisations qui interviennent dans le domaine de l'éducation à accorder une attention particulière à la formation des experts en énergie ;
- g) Améliorer l'accès à l'énergie pour les pauvres à travers des politiques appropriées de détermination des tarifs, de distribution et de composition des approvisionnements en énergie ;
- h) Nous renforcerons nos plaidoyers et notre contribution au débat sur le changement climatique.

Actions Régionales

- i) Nous nous engageons à accélérer les initiatives en cours tels que le barrage d'INGA, la mise en commun des ressources énergétiques sur le plan régional, le projet de gazoduc. Nous allons consentir des efforts pour Renforcer les institutions régionales telles que les Communautés Economiques Régionales et le NEPAD en tant propulseurs de l'action régionale. Nous allons examiner la possibilité de donner des pouvoirs limités aux CER pour leur permettre de mobiliser des prêts afin de mettre en œuvre des projets énergétiques transfrontaliers.

Actions pour les partenaires internationaux

- a) Les partenariats internationaux sont nécessaires dans la recherche de solutions à l'écart énergétique. A cet effet, nous nous félicitons des initiatives de l'Union Européenne (EU) destinées à aider le continent africain à réduire l'écart énergétique. Il s'agit notamment du financement des nouvelles sources d'énergie, de l'exploitation des matières premières énergétiques, la promotion de la gestion efficace de l'énergie et de l'augmentation du nombre des installations énergétiques ;
- b) Les partenaires multilatéraux et bilatéraux au développement doivent apporter leur appui à nos priorités nationales de développement en matière d'énergie, revoir les priorités sectorielles dans le cadre de leur coopération avec nous. Nous invitons nos partenaires au développement à mettre au point de nouveaux instruments de financement et des mécanismes favorables aux projets transfrontaliers dans les secteurs de l'énergie et du transport ;
- c) Les partenaires au développement doivent aider les pays africains à combler l'écart du savoir-faire et à développer la capacité locale en matière d'adoption des stratégies de développement qui prennent en compte la réduction de l'émission des gaz à effets de serre dans les secteurs de l'énergie et du transport.

Actions pour le secteur privé

- a) Les institutions financières, y compris les banques commerciales et les institutions de financement du développement doivent élaborer de nouveaux instruments de financement tels que les fonds d'infrastructure ;
- b) Les sociétés minières doivent développer des projets énergétiques autonomes ;
- c) Le secteur privé doit explorer les options de partenariat avec le secteur public.

Suivi de la mise en oeuvre

- 12. Le suivi efficace de la mise en œuvre des engagements, y compris l'élaboration opportune des rapports est indispensable pour garantir le succès. A cet égard, il importe que la série de conférence soit dotée d'un secrétariat permanent. Pour ce faire, nous invitons la BAD et la CEA d'élaborer les modalités de fonctionnement du secrétariat comme une entreprise commune.
- 13. Nous invitons le G8 et d'autres partenaires au développement à considérer l'Afrique comme une priorité.
- 14. Nous saluons la décision du gouvernement britannique de verser une somme additionnelle de soixante millions de livres sterling au Fonds Catalytique de la Banque Mondiale pour la Croissance en Afrique. De même, nous félicitons la Commission Européenne pour les nouvelles modalités régissant l'octroi de l'aide et son engagement renouvelé à atteindre les objectifs de

l'APD et à améliorer la prévisibilité de l'aide ainsi que pour le cadre contractuel d'aide couvrant plusieurs années dont les conditions permettent une planification dans le contexte des OMD à atteindre d'ici six ans. Nous saluons, en outre, le Consensus Européen sur le Développement qui se focalise sur l'amélioration de l'accès à l'énergie en priorité, la promotion des projets régionaux d'interconnexion à travers le Fonds Fiduciaire de Partenariat entre l'Afrique et l'Union Européenne pour le développement de l'Infrastructure. Finalement, nous félicitons la BAD et la Banque mondiale pour avoir réitéré leur engagement à soutenir le secteur énergétique.

15. Dans son allocution de clôture, le Président de la République du Ghana, Son Excellence J.A Kuffour a lancé un appel aux organisations multilatérales, aux communautés des donateurs et des créditeurs ainsi qu'aux pays membres de l'Afrique présents à cette conférence de retourner dans leur pays avec l'esprit d'optimisme que l'Afrique peut réussir et que le partenariat que recherche l'Afrique lui permettra de réaliser ce succès ; le Continent doit donc bénéficier d'un appui à cette fin.
16. La prochaine réunion se tiendra au Rwanda en 2008.